

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
Edition Quotidienne.  
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.  
POUR LES ETATS-UNIS... \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00  
POUR L'ETRANGER... \$15.00 \$7.50 \$3.75 \$1.25  
Les abonnements se paient invariablement d'avance.

**Le Numéro**  **Cinq Sous**

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
Edition Hebdomadaire.  
Un An. 6 Mois. 4 Mois. 3 Mois.  
POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$1.00 75 cts  
POUR L'ETRANGER... \$4.00 \$2.00 \$1.35 \$1.05  
Les abonnements durent du 1er et du 15 de chaque mois.

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

BUREAU: rue de Chartres No 323.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 MAI 1898.

Fondé le 1er Septembre 1827

## SAMPSON ATTAQUERA PORTO-RICO AUJOURD'HUI.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.  
Bureau: 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

ENTRÉES DE BUREAU, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE FONT AU PRIX RÉDUIT DE 10 CENTES LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

L'ABEILLE DE DEMAIN.

### SOMMAIRE.

- La flotte de torpilleurs américains. Naissance de Lannes.
- Le dernier Carême de Louis XIV. Adieu à la vie, souvenir de jeune fille.
- Jeunes Souverains.
- L'Affligée, Cloches de Pâques, poésies.
- Choses à dire, Credo d'Amour.
- Enterré vivif...
- Défense de cracher.
- Le conflit féminin, feuilleton.
- Balzac chez George Sand.
- Mondanités, Chiffon.
- Recettes et procédés utiles.
- L'Actualité, etc., etc.

### NOTRE GRAVURE.

Le port de La Havane, l'un des plus beaux du monde, est également une place forte de premier ordre. Les sinuosités du port, les élévations de terre qui l'entourent ont aidé puissamment à le mettre à l'abri d'un coup de main.

La passe qui donne accès dans le port a de 400 à 500 mètres de largeur, mais le chenal navigable aux grands navires n'a, sur une longueur de 1,000 mètres, que 200 ou 300 mètres de large. On voit donc avec quelle facilité on peut défendre cette passe avec des torpilles ou même encore des batteries et des estacades.

L'énumération qui suit donne une idée de l'importance des ouvrages de défense que les Espagnols ont construits à La Havane. Le vieux fort du Morro (No 8), qui a tiré sur la flotte américaine, est appuyé par de nouveaux forts, lesquels sont armés de canons de fort calibre.

- (1) Batterie de 4 canons de 25 cm, deux canons de 15 cm.
- (2) Batterie de 2 canons de 20 cm, 2 canons de 30 cm (barbette).
- (3) Batterie de 4 mortiers modernes.
- (4) Batterie de 4 canons de 23 cm et 3 de 30 cm.
- (5) Batterie de Santa-Clara: 2 canons Krupp de 30 cm, 3 de 25 cm Armstrong, 2 canons à tir rapide et 1 de fabrication inconnue.
- (6) Batterie de la Reine: vieux canons.
- (7) 2 grands canons du fabricant Porro.
- (8) Fort du Morro: 3 canons Armstrong de 20 cm, 3 canons défendant la ville et 4 ou 6 canons entre 15 et 20 cm.
- (9) Forteresse de Cabanas.
- (10) Batterie nouvelle: 2 canons.
- (11) Batterie «Cahima»: 2 canons Krupp de 30 cm, 4 entre 15 et 20 cm et 2 canons Nordénéfil.
- (12) Batterie de San-Diego: 2 canons Krupp de 25 cm et 4 canons Armstrong entre 15 et 20 cm.
- (13) Batterie de mortiers.
- (14) Arsenal.
- (15) Magasins de munitions.
- (16) Baie de Tallapiedra.

### La situation des consuls américains en Espagne.

Washington, 6 mai.—Les consuls des Etats-Unis en Espagne, qui ont été obligés de quitter leur poste brusquement, sans cérémonie, n'ont pas à souffrir financièrement de cet état de choses inattendu. Le département d'Etat a pris des mesures de façon à leur accorder soixante jours de congé. Ils pourront aller chercher leur salaire pendant tout ce temps.

Si les hostilités se prolongent au-delà de cette période de 60 jours, il faudra avoir recours au congrès pour venir à leur secours. La loi ne permet pas au département d'Etat de conserver le nom d'un fonctionnaire du service consulaire plus de 60 jours, en dehors de ses fonctions.

## DEPECHE

### Télégraphiques

### TRANSMISES A L'ABEILLE

Jusqu'à la dernière heure.

### SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE

—ET—

### Service Spécial

DE TOUTES LES PARTIES DU

MONDE.

## LA GUERRE.

### Prise du Paquebot Français "Lafayette" près de la Havane.

### Grande Sensation dans les Cercles Officiels et Diplomatiques de Washington.

### Discours de l'Empereur Guillaume au Reichstag.

### Capture du Lafayette. Détails intéressants.

**Presse Associée**  
Key West, 5 mai, à bord du Kate Spencer, de la Presse Associée.—Le grand steamer Lafayette, de la ligne française, avec ses passagers et un chargement général, parti de Coruna, Espagne, a été capturé près de la Havane, hier soir, avant la tombée du jour, par l'Annapolis.

On croit que la France va demander des explications.

Le Lafayette se dirigeait directement sur la Havane. Il a été pris après une chasse très excitante. Quand un officier de l'Annapolis l'eut abordé, le Lafayette essaya de nouveau de rentrer dans le port; il a été saisi de nouveau et forcé de se mettre en panne. Le Wilmington, le Newport et le Morrill ont pris part à cette capture pendant plus de deux heures. Le capitaine Hunter, de l'Annapolis, qui porte momentanément le pavillon amiral, et le capitaine Todd, du Wilmington, ont échangé des signaux.

Après examen des papiers du navire français, un équipage de prise a été placé à bord et il a été envoyé à Key West sous l'escorte du Wilmington.

Il va se soulever une question internationale très délicate, à cause de la longue consultation qui s'est terminée par l'envoi du Lafayette à Key West. Le fait qu'il avait quitté un port espagnol après la déclaration de guerre, semble justifier sa détention. Sur la question de contrebande de guerre, les officiers du Wilmington se tiennent sur la réserve.

Le grand nombre de passagers qu'il y avait à bord porte à penser que le navire portait des recrues pour la Havane.

### Autres détails sur la capture du Lafayette.

**Presse Associée**  
A bord du bateau-dépêche Kate Spencer, de la Presse Associée, via Key West, 6 mai.—Le Lafayette, de la Compagnie générale transatlantique française est un navire de 3,394 tonnes, parti de Coruna, Espagne, le 23 avril, pour la Havane. Il a été pris devant ce port, hier soir, par la canonnière des Etats-Unis Annapolis, commandant J. J. Hunter, tandis qu'il essayait de forcer le blocus, après avoir été d'avance averti.

Il a à bord un grand nombre de passagers et un chargement considérable, contenant probablement de la contrebande de guerre.

Le Lafayette qui appartient au port de St Nazaire, est un superbe navire, de l'ancien type. Il a 344 pieds de long, 44 de large et 23 de profondeur, il a été construit en 1864, à Greenock; il est en fer.

La capture a été effectuée avant le coucher du soleil, de la façon suivante:

Le "Lafayette" se dirigeait droit sur la Havane.

Un officier de l'Annapolis monta à bord et lui déclara qu'il ne pouvait pas entrer dans le port.

Plus tard, il essaya d'entrer. Il y eut une chasse active à laquelle ont pris part le "Wilmington", le "Newport" et le "Morrill", et qui fut par la prise du navire français. Après examen des papiers, une garde de prise venant de

était en paix. Au loin s'élevait la tour du Moro, comme une sentinelle pour garder la ville. Toute l'île de Cuba semblait faire la sieste.

Soudainement, le calme fut rompu par un appel électrique signifiant «en chasse», qui retentit de l'avant à l'arrière du Spencer.

L'Annapolis avait la barre à tribord et marchait à toute vapeur dans la direction du nord-est. De ses nombreuses cheminées sortaient des nuages de fumée au fur et à mesure que les chauffeurs remplaçaient les fourneaux.

A l'horizon on apercevait une faible trace de fumée. Elle sortait de la proie du navire de guerre américain.

Rapidement l'étranger arrivait en vue, et on vit bientôt avec les lunettes d'approche un grand vapeur aux cheminées rouges allant directement à la Havane. Il semblait pas douteux que le navire étranger eût l'intention de forcer le blocus et d'arriver à l'abri des canons du château de Moro avant d'être arrêté.

Mais cinq minutes après trois navires de guerre de l'Oncle Sam endormis sur la mer tropicale s'étaient réveillés et essayaient de concert de barrer à l'étranger l'entrée du port de la Havane.

Pendant que l'Annapolis entrainait en chasse le Wilmington et le Newport se dirigeaient sur le nouveau venu, pendant que le Morrill, qui se trouvait près du bâtiment de la Presse Associée, partait pour

Alors le gros canon d'arrière envoya un ordre péremptoire, pendant que les autres canonnières attendaient anxieusement le moment de suivre leur exemple. Mais l'avertissement était suffisant. Le grand vapeur s'arrêta de nouveau pendant que des colonnes de vapeur s'échappaient de ses tuyaux de dégagement démontrant la haute pression des machines.

Le Wilmington et le Morrill étaient déjà partis pour barrer la route au Lafayette, mais leur service ne furent nécessaires.

Il y eut alors une longue conférence entre le Wilmington et l'Annapolis, dans la brume du soir, pendant que le soleil disparaissait derrière l'horizon comme un rideau qui tombe devant une scène, car il n'y a pas de crépuscule dans ces latitudes.

Plus tard les signaux électriques remplacèrent les drapeaux, et il y eut alors une période aveuglante de couleurs blanches et rouges transmettant les questions et les réponses.

Les signaux ont continué près d'une heure pendant que les bateaux-courriers attendaient sans rien comprendre sous les faibles rayons de la lune.

Entin, à sept heures 45, l'Annapolis et le Wilmington mirent des chaloupes à l'eau et des officiers se rendirent à bord du vapeur français. L'inspection fut promptement terminée et un équipage de prise envoyé du Wilmington à huit heures 15. Puis le grand va-

sont rapportés les fonctionnaires du département d'Etat déclarent positivement, et ils sont unanimement appuyés par les fonctionnaires de la marine, que le Lafayette essayait purement et simplement de forcer le blocus, et que dans ces circonstances il constitue un pri- se légale.

Le département d'Etat est disposé à traiter avec la plus grande libéralité les navires des puissances neutres et, comme on l'a déjà annoncé, il a pris une position très avancée dans la question.

Dans sa proclamation du 26 avril le président McKinley dit:

Le droit de visite sera exercé avec une considération stricte pour les droits des neutres, et le voyage des paquebots-postes ne devra pas être interrompu à moins de raisons évidentes de suspicion ou d'une violation des lois relatives à la contrebande de guerre ou au blocus.

On remarquera que le président avertit expressément les navires étrangers, même les paquebots-postes, contre toute tentative de forcer un blocus, ce qui semble être exactement ce que le Lafayette a tenté.

On dit qu'il importe peu que le navire ait ou n'ait pas à bord de la contrebande de guerre.

Dans sa précédente proclamation du 22 avril le président a dit:

Tout navire neutre approchant des ports ou essayant d'en sortir sans avoir été notifié de l'établissement du blocus sera dûment averti par le commandant des forces de blocus qui endossera ou fera enregistrer la date de l'avertissement et l'endroit où il sera fait; et si le même navire tente de nouveau d'entrer dans un port bloqué il sera saisi et envoyé au port convenable le plus proche pour que les procédures jugées utiles soient suivies contre le navire et sa cargaison considérés comme prises de guerre.

Dans l'opinion des fonctionnaires le Lafayette a clairement violé cette clause de la proclamation, qui a été soigneusement rédigée conformément aux théories les plus avancées sur les droits des neutres.

Le côté grave de la question provient du fait que les vues des fonctionnaires de Washington ne semblent pas devoir être acceptées par le gouvernement français et son représentant aux Etats-Unis.

L'ambassadeur de France avait l'intention de partir aujourd'hui pour New York, mais en apprenant la saisie du Lafayette il a décidé de rester à Washington pour s'occuper des questions qui semblent devoir être soulevées.

En l'absence d'informations officielles il a demandé à être excusé pour ne pas discuter la décision qui prendra le gouvernement français.

On dit cependant qu'il est incontestable que le gouvernement français déposera au département d'Etat une protestation immédiate après avoir reçu l'information officielle de la saisie. On attend cette protestation d'un moment à l'autre, probablement du capitaine du Lafayette dès son arrivée à Key West, ou de M. Bocard, agent général de la Compagnie Transatlantique à New York.

L'opinion dans les cercles français est que le département d'Etat ordonnera promptement la mise en liberté du Lafayette. A cause de certaines circonstances de son cas.

L'ambassade a été prévenue il y a huit jours du voyage du Lafayette, et une note a subsequmment été envoyée au département d'Etat pour annoncer que ce navire de commerce français arriverait à la Havane vers le 5 ou 6 mai.

Le département d'Etat n'ayant envoyé aucune réponse, les autorités françaises ont tenu pour accordé qu'il serait permis au navire d'accomplir son voyage sans restriction.

On comprend ici que le Lafayette est parti de St-Nazaire, France, et non de la Corogne, Espagne, car St-Nazaire est le port de départ des navires de cette ligne.

Un des officiers de l'ambassade a fait dernièrement un voyage à bord d'un navire de cette ligne. Il dit que ces navires ne touchent pas à la Corogne, excepté occasionnellement au retour. On comprend aussi que le Lafayette ne s'arrêta à la Havane que pour faire du charbon avant de se rendre à Vera Cruz, le point terminus de la ligne.

Les français pensent que le Lafayette a été saisi par méprise et qu'il sera promptement mis en liberté. Ils basent cette opinion sur le fait que le navire est parti

avant la déclaration de guerre et que, conséquemment, son capitaine ne pouvait pas le connaître. On fait remarquer que la déclaration de guerre a été faite le 25 avril, que la proclamation du président relativement aux droits des neutres a été lancée le 26, et que la notification signée du sous-secrétaire d'Etat Adee et adressée aux ambassadeurs et aux ministres à Washington, y compris l'ambassadeur de France, porte la date du 27 avril. Toutefois, ces circonstances sont compliquées par le fait que la proclamation du président relative au blocus a été lancée le 22 avril et que la notification officielle signée du secrétaire Sherman porte la date du 23 avril.

Toutefois, on s'appuie sur le fait que la déclaration de guerre n'a pas été faite avant le 25 et que les gouvernements n'ont été officiellement notifiés que le 27.

En outre, on met en avant le fait que l'ambassade de France a prévenu le département d'Etat de l'arrivée du Lafayette, ce qui éloigne toute idée de suspicion que le navire accomplissait un voyage clandestin.

Dans les autres cercles diplomatiques on estime qu'une insistance du gouvernement français pour obtenir la mise en liberté du Lafayette pourrait entraîner de graves conséquences. Le Lafayette est un navire marchand et non un bâtiment de l'Etat, mais le gouvernement français a toujours insisté sur la protection de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

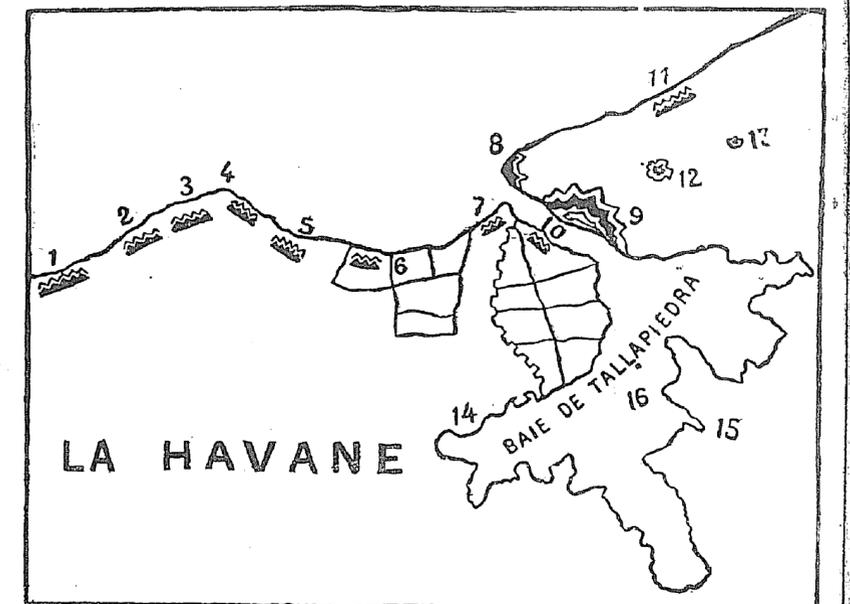
On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

On ne pense pas que dans le cas actuel que cette insistance aille au point de demander que les navires marchands français ne reconnaissent pas le blocus comme les navires de toutes les autres nations.

D'un autre côté le sentiment populaire est tel en France actuellement que le gouvernement sera peut-être obligé de maintenir fermement ce qu'il croit être les droits de ses navires marchands.

### L'ACTUALITE



LE PORT ET LES DÉFENSES DE LA HAVANE.

L'Annapolis fut établie à bord du Lafayette, puis envoyé à Key West, escorté par le Wilmington. Avant d'agir, le commandeur Hunter, de l'Annapolis, qui porte temporairement le pavillon amiral, et le commandant C. C. Rodd, du Wilmington, avaient échangé force signaux, pendant plus d'une heure.

Après une longue consultation sur un sujet aussi délicat, il fut décidé finalement d'envoyer le navire à Key West. On se basait, pour en agir ainsi, sur ce qu'il était parti de Coruna, le 23 avril, après la déclaration de guerre, qui a eu lieu le 21. Il semble difficile de croire qu'un navire, quittant l'Espagne, portant tant de passagers, n'ait pas à bord de contrebande de guerre.

On ajoute que le navire, tout en étant un steamer de la ligne française, appartient à la réserve navale de ce pays, qu'il porte des canons, qu'il a à bord un équipage suffisant pour entrer en service, presque immédiatement.

C'est ce qui donne un caractère international assez grave à cette affaire.

Un peu avant que la chasse ne commençât, le Kate Spencer avait parlé à l'Annapolis, un peu à l'est de la batterie de Cofimar, et à 5 milles de la côte.

L'Annapolis ayant ouvert ses voiles, était revenu tranquillement de l'ouest. Après avoir communiqué avec le "Spencer", il suivait la côte.

L'atmosphère était lourde et tout était paisible. Des énormes canons Krupp de la batterie étaient silencieux et le petit bourg de Cofimar

se placer en travers de la route du vapeur, comme un David devant un Goliath (sic), car le Morrill n'est qu'un petit côté douanier employé comme courrier dans la flotte dite des "Mousquetaires".

Cependant les machines de l'Annapolis fonctionnaient si bien qu'il avait arrêté l'étranger deux milles en tête du Morrill. Un éclair, de la fumée blanche et une détonation annonçaient que l'Oncle Sam avait ordonné à l'étranger de s'arrêter. Le vapeur obéit, et le Morrill et le bateau de la Presse Associée partirent tête à tête pour la grande prise.

Pendant ce temps une chaloupe de l'Annapolis avait abordé le vapeur français, car c'était un vaisseau de nombreux passagers anxieux pendant que surgissaient du sud la coque grise du Wilmington avec son équipage prêt au combat (sic), et les lignes délicates du Newport.

Quelques moments après l'arrivée des navires de guerre la chaloupe de l'Annapolis quittait le vapeur étranger.

Alors, soudainement, à l'étonnement de tous ceux qui se trouvaient à bord des navires de guerre, le vapeur français fit retentir un long coup de sifflet et partit à toute vapeur dans la direction du port de la Havane.

Un commandement bref retentit alors à bord de l'Annapolis, et en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire les hommes étaient à leurs postes, et les canons étaient pointés sur le navire s'enfuyant.

peur français fut escorté à Key West par la canonnière Wilmington. Le vapeur a jeté l'ancre ce matin et le tribunal des prises statuera sur son cas.

### Grande sensation causée à Washington par la saisie du vapeur français Lafayette.

**Presse Associée**  
Washington, 6 mai.—La saisie du vapeur français Lafayette par la canonnière Annapolis a causé une sensation dans les cercles officiels et diplomatiques de Washington, car on croit qu'elle crève la possibilité de plus sérieuses complications étrangères que celles qui ont été soulevées jusqu'à présent.

Les fonctionnaires du département d'Etat et de l'ambassade de France ont appris la saisie du vapeur par les dépêches de la Presse Associée. La nouvelle a été examinée avec une grave attention par tous.

Au département d'Etat on considère cet incident comme l'avant-coureur de nombreux cas du même genre qui vont suivre. Il en a été ainsi pendant le blocus de la guerre civile.

A cette époque les Etats-Unis ont été plusieurs fois sur le point d'une rupture de relations diplomatiques avec diverses puissances européennes à cause de la saisie de navires tentant de forcer le blocus.

En admettant les faits tels qu'ils

### Clôture du Reichstag.

**Discours du trône.**

**Presse Associée**  
Berlin, 6 mai.—La cérémonie de clôture du Reichstag a eu lieu aujourd'hui, dans le salon blanc du Château Royal.

Dans son discours, l'empereur, après avoir vanté les résultats excellents de la session, s'est étendu sur les accroissements de l'armée et de la marine, accroissements nécessaires, même en temps de paix, pour maintenir la sécurité de l'empire. C'est une garantie de plus du maintien de la paix européenne. Il a notamment déclaré que la politique étrangère de l'Allemagne avait un caractère pacifique, mais il a, en même temps, affirmé qu'elle défendrait rigoureusement les droits des Allemands.

A propos de la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis, Sa Majesté a dit: Le gouvernement remplira tous les devoirs que lui impose la neutralité, mais il ne négligera rien pour protéger la navigation allemande et le commerce allemand contre toute molestation, contre toute injure. Relativement à la question chinoise, l'empereur a ajouté:

L'envoi d'une escadre à Kiao Chau, pour demander réparation du sang des missionnaires allemands, a rendu possible la satisfaction des desirs qu'éprouvait, depuis si longtemps l'empire, d'obtenir un pied-à-terre dans l'Asie Orientale, pour développer son commerce et sa puissance militaire.

Tout cela s'est accompli d'une façon amicale de la part de la Chine, et les relations entre les deux pays n'ont pas été troublées.

Après avoir fait allusion au règlement des finances de la Chine, l'empereur a parlé des efforts faits par lui et par ses alliés, fédéraux, pour développer les ressources économiques de l'Empire, pour alléger le fardeau qui pèse sur l'agriculture et pour assurer l'expansion du commerce et de la navigation.

Sa Majesté a conclu en remerciant le Reichstag de l'accomplissement de ses importants devoirs.

### Navires américains en vue de Porto de Banes.

**Presse Associée**  
New York, 6 mai.—Une dépêche de Kingston, Jamaïque, dit que quatre navires des Etats-Unis ont été aperçus au large de Porto de Banes, Cuba. On suppose qu'ils font partie de la flotte de l'amiral Sampson.